

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE
ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.
ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
» » » 14 » six mois.
» » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,
bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez
MM. LAFFITE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.
Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la
publication des annonces de MM. HAYAS LAFFITE, BUL
LIER et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 5 janvier 1865.

BULLETIN.

Dès hier, le conseil privé a été réuni au conseil des ministres pour délibérer, au palais des Tuilleries, sous la présidence de l'Empereur. S. A. I. le prince Napoléon, ainsi que LL. Exc. le comte Walewski, le duc de Persigny et M. Magne assistaient à cette séance qui, commencée à dix heures, s'est prolongée jusque après midi.

On croit que c'est dans ce conseil que M. Fould a lu son exposé financier. Ce document doit paraître prochainement dans le *Moniteur*.

Nous avons dit, d'après la *Patrie*, que l'Empereur se proposait de faire prochainement un voyage en Algérie. Le *Bulletin de Paris* assure que cette information est prématurée, pour ne pas dire inexacte.

La même correspondance nous apprend que les sénateurs et les députés arrivent en grand nombre à Paris. Des conférences suivies ont lieu au Palais-Bourbon et au Luxembourg. Les questions à l'ordre du jour, notamment celles qui touchent l'Italie et la cour de Rome sont l'objet de controverses qui présagent une discussion très animée lorsque viendront dans l'une et l'autre Chambre, les délibérations sur l'Adresse en réponse au discours de la couronne.

On est toujours incertain quant à l'époque de la convention parlementaire.

On écrit de Rome, à la date du 31 décembre, que M. de Sartiges n'a pas eu connaissance de l'encyclique par le journal officiel, comme on l'a prétendu, mais que le cardinal Antonelli lui avait communiqué ce document le 16 décembre.

Les correspondances d'Allemagne font pressentir une rupture entre la Prusse et l'Autriche.

On écrit de Kiel, le 2 janvier 1865 : les partisans du duc d'Augustenbourg avaient préparé une illumination générale de la

ville de Kiel pour le 30, jour anniversaire de l'arrivée de S. A. dans les duchés. Cette démonstration a été interdite par le commissaire d'Autriche; le prince, du reste, s'y était lui-même opposé.

On assure que le gouvernement de Holstein sera prochainement transféré dans la ville de Schleswig. Ses membres seraient remplacés.

La légion étrangère organisée pour le Mexique aura, paraît-il, un effectif de 18,000 hommes et sera composée de trois divisions, belge, autrichienne et française. Contrairement à ce qui a été affirmé, ce serait un général français qui aurait le commandement en chef de cette légion.

Les nouvelles du Mexique portent que l'empereur Maximilien doit visiter prochainement la Vera-Cruz et Matamoras. Le ministre des finances de Mexico demande qu'il soit fait des propositions pour l'établissement d'un service de paquebots dans le golfe du Mexique et sur les côtes du Pacifique. Les paquebots de ces deux lignes porteraient le pavillon mexicain.

J. REBOUX.

On lit dans le *Moniteur* (partie non officielle) :

Par ordre de l'Empereur, le lieutenant de vaisseau Duperré, officier d'ordonnance de Sa Majesté, s'est rendu à Lorient pour visiter les malades atteints par l'épidémie qui a sévi si cruellement dans cette ville, et pour leur distribuer des secours au nom de Leurs Majestés.

M. Duperré, après avoir rempli sa mission, rapporté à l'Empereur des nouvelles satisfaisantes sur l'état sanitaire de la ville et des hôpitaux, et a constaté que chaque jour le nombre des malades diminue.

Nous lisons dans la *Patrie* :
D'après les documents statistiques réunis par l'administration des douanes, le commerce de la France, pour les onze premiers mois de 1864, présente à l'exportation, comme total de la valeur des

marchandises exportées, la somme de 2 milliards 685 millions (en chiffres ronds). Cette somme offre une augmentation de 285 millions sur les exportations faites pendant les onze premiers mois de 1863 et de plus de 950 millions sur les exportations pendant l'époque correspondante de 1861.

Quant aux importations leur chiffre ne s'est accru, pour les onze premiers mois échu le 30 novembre dernier, que de 36 millions, comparativement aux onze premiers mois de 1863. — (Louis Bellet).

Le conseil privé est actuellement composé ainsi qu'il suit :

- S. A. I. le prince Napoléon, vice-président.
- S. Exc. M. Troplong, président du sénat.
- S. Exc. M. le duc de Morny, président du Corps Législatif.
- S. Exc. M. Achille Fould, ministre des finances.
- S. Exc. M. Baroche, ministre de la justice et des cultes.
- S. Exc. M. le maréchal Vaillant, ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-arts.
- S. Exc. M. le duc de Persigny, sénateur.
- S. Exc. M. le comte Walewski, sénateur.
- S. Ex. M. Magne, sénateur.
- S. Em. le cardinal Morlot et S. Exc. le maréchal duc de Malakoff, décédés, n'ont pas été remplacés.

La France, accompagnée ces renseignements des réflexions suivantes :

« Si l'on remarque que le conseil privé, composé des personnages les plus considérables de l'Empire, est distinct du conseil des ministres, que son action toute délibérative peut se produire en dehors des chefs des départements ministériels, on comprendra qu'il y a dans cette organisation un élément qui doit nécessairement marquer son influence sur la direction des affaires.

« Nous aurons à examiner cette situation qui, selon nous, modifie d'une façon notable l'application de notre régime constitutionnel; car à côté des ministres, il y aura désormais un conseil d'hommes d'Etat qui pour la plupart, n'étant pas associés à la responsabilité du gouvernement, n'en auront que plus de liberté pour en apprécier les actes.

De son côté, le journal des *Débats* s'exprime ainsi :

« On sait qu'en vertu du décret du 1^{er} février 1853, le Conseil privé, en cas de vacance du trône, devient conseil de régence, si l'Empereur n'en a pas décidé autrement par acte public. Cette seule considération donnerait déjà une haute signification à la mesure qui admet pour la première fois le prince Napoléon au Conseil privé et qui lui en confère la vice-présidence. Mais ce n'est pas tout. Jusqu'ici le Conseil privé ne s'assemblait qu'extraordinairement et par convocation expresse de l'Empereur. Une note du *Moniteur* nous apprend que désormais le conseil privé « pourra se réunir sous la vice-présidence du prince Napoléon : pour délibérer en toutes les questions de la politique qui seraient d'un grand intérêt national. » Parmi les affaires sur lesquelles le Conseil privé sera régulièrement appelé à donner son avis, le *Moniteur* mentionne celles qui ont trait « à l'instruction publique, et au gouvernement de l'Algérie. »

Le *Constitutionnel* publie, sous la signature de M. Limayrac, les considérations suivantes à propos de la circulaire de M. le garde des sceaux :

« Il nous a semblé intéressant de placer sous les yeux de nos lecteurs un document du même genre, écrit dans des circonstances qui ne sont pas sans analogie avec les circonstances actuelles, et adressé à l'évêque par Mgr. Feutrier, évêque de Beauvais, alors ministre des affaires ecclésiastiques.

« Pie VIII, à l'occasion de son avènement, avait promulgué une encyclique sous la date du 24 mai 1829. Cet acte pontifical, entre autres dispositions, condamnait le principe de la liberté des cultes, blâmait la direction donnée à l'enseignement et subordonnait à l'autorité religieuse toute intervention civile en matière de mariage.

« Un rescrit du 18 juillet de la même année accordait un jubilé universel. « Le gouvernement autorisa la réception et la publication de ce rescrit et interdit, dans les termes suivants, la publication de l'encyclique :

- « Paris, le 30 juillet 1829.
- « Le ministre des affaires ecclésiastiques, Mgr. Feutrier, évêque de Beauvais.
- « Aux évêques :
- « Monseigneur,
- « J'ai l'honneur de vous informer que

« la lettre apostolique de sa Sainteté Pie VIII, donnée à Rome, le 18 du mois dernier, et prescrivant un jubilé universel à l'occasion de son avènement au souverain pontificat, a été vérifiée au Conseil d'Etat, et qu'en conséquence, en date du 30 courant, en a autorisé l'enregistrement et la publication.

« Aussitôt que cette pièce sera imprimée, avec la traduction en regard, je m'empresse de vous en transmettre un exemplaire.

« Quant à la lettre encyclique qui aurait pu parvenir à votre connaissance, le pape n'en ayant pas demandé, ni le roi autorisé la publication, elle ne peut être imprimée dans les instructions qui vous croirez devoir adresser aux fidèles de votre diocèse pour le jubilé, ni publiée d'aucune autre manière.

« Vous penserez, sans doute, comme moi, Monseigneur, qu'il est important, dans cette circonstance, que les pasteurs s'abstiennent de tout discours qui serait de nature à être mal interprété, et vous jugerez peut-être convenable de leur faire, à cet égard, les recommandations nécessaires.

« Ainsi le gouvernement de la Restauration, dont on ne contestera pas l'orthodoxie, maintenait lui-même les principes que défend le gouvernement de l'Empereur.

« Nous n'ajouterons rien à un tel rapprochement, il est assez significatif. »

Le *Monde* s'exprime ainsi, par l'organe de M. Coquille, en réponse à l'article que nous venons de reproduire :

« Le *Constitutionnel*, pour appuyer la circulaire récente de M. Baroche, reproduit une circulaire du même genre émanée d'un de ses prédécesseurs, Mgr. Feutrier, à la date du 30 juillet 1829. Nous croyons qu'en fait de modèle, on pouvait choisir mieux que Mgr. Feutrier. Le *Constitutionnel* s'empare d'une amitié bien subite pour la Restauration, et il pousse un peu loin l'esprit d'imitation. Au reste, nous n'admettons nullement la légalité des actes de Mgr. Feutrier. »

M. H. de Riancey dans sa polémique de l'*Union*, relative à l'encyclique croit pouvoir rappeler au *Constitutionnel*, quant au « précédent » invoqué par lui deux ou trois circonstances de fait qu'il paraît avoir oubliées :

« L'encyclique de Pie VIII n'avait aucun rapport avec le jubilé, tandis que celle de

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 6 JANVIER 1865

N° 1

RAYMOND D'ARMENTIÈRES,

PAR

La vicomtesse DE LENCHEV.

CHAPITRE PREMIER.

C'était à Mont-Dore, vers la fin de septembre 1858. Il faisait beau, il faisait chaud — l'été, cette année-là, commençait à l'heure et finit tard. — La société était nombreuse et brillante comme d'habitude, et, par une matinée plus radieuse encore que toutes les autres, une foule animée se pressait à la source de la *Madelaine*.

Parmi les plus élégantes buveuses, une jeune fille d'une vingtaine d'années attirait l'attention par sa fière tournure et sa beauté éblouissante. Elle était grande, un peu trop grande peut-être, mais très-bien faite et très-bien proportionnée. Elle avait la mise d'une personne riche, les manières d'une femme du monde. Vêtue de piqué blanc avec une simplicité savante, elle portait ce qu'on ne peut plus coquettement son petit chapeau de paille d'Italie

à longue plume noire, qui ne cachait guère un énorme chignon de cheveux châtains posé très-bas sur le cou. L'assurance de son maintien et de ses regards témoignait qu'elle avait conscience de ses avantages; l'habitude de commander et d'être promptement obéie se trahissait dans le geste qui lui échappa et dans l'éclair qui jaillit de ses yeux lorsque, s'approchant de la fontaine pour prendre l'eau minérale, elle trouva plusieurs dames devant elle et fut obligée d'attendre son tour.

Au même instant, une main finement gantée lui présenta un verre, et un jeune homme lui dit en s'inclinant :

« Permettez-moi, Mademoiselle, de vous épargner l'ennui d'attendre. »

Elle leva les yeux, le regarda et fut satisfaite de l'examen. Il n'était ni beau ni laid, mais sa tête avait une grande noblesse, et toute sa personne une parfaite distinction. Quand, d'un coup d'œil perçant et rapide, elle eut saisi tout cela, elle répondit sans surprise ni trouble :

« Mais vous-même, monsieur ?
— Oh ! moi, je ne suis pas du tout pressé. Je ne tiens même nullement à boire de cette eau, n'étant pas ici pour suivre un traitement. »

Elle avait vidé le verre; elle le rendit à l'inconnu, qui le fit remplir de nouveau et le vida à son tour d'un seul trait; puis elle se suspendit au bras de son père, resté à un pas derrière elle pendant cette petite scène.

« Pardonnez-moi le sans-gêne de mon procédé, reprit alors le jeune homme en les saluant. Une ville d'eaux n'est pas un salon de Paris. »

« Heureusement ! dit la jeune fille avec un gracieux sourire. Aussi, monsieur, vous l'avez vu, j'ai accepté sans façon

— Ma fille ne vous doit que des remerciements, dit le père... Si je ne me trompe, monsieur, c'est la première fois que nous avons l'honneur de vous rencontrer. N'est-ce pas Clotilde ?

— Je ne suis à Mont-Dore que d'hier soir. Il faudra donc bien, monsieur, que je me présente moi-même : duc Raymond d'Armentières, chef d'escadron. »

Les yeux de la jeune fille s'animent et elle redressa encore sa taille imposante et sa belle tête; le père s'écria :

« D'Armentières ! Un des plus beaux noms de France ! Une bien ancienne et illustre famille ! »

— Quant à vous, monsieur, votre nom m'est connu, interrompit le duc. Vous êtes, je le sais, un des princes de la finance parisienne.

— Le non de Guillaume Erneville est assez répandu, en effet, dit le capitaliste avec une orgueilleuse modestie.

Mais Clotilde eut un sourire à la fois triomphant et plein de finesse : elle devinait que le duc l'avait remarquée, elle, et venait de s'informer qui elle était. Elle lui demanda, tandis qu'ils s'éloignaient de la fontaine jet de l'établissement thermal :

« Vous connaissez beaucoup de monde ici, M. le duc ? »

— Je suis en train d'y refaire connaissance avec quelques figures pressées effacées de ma mémoire.

— Vous n'arrivez point de Paris ?

— Non, mademoiselle, j'arrive de Rome.

— De Rome ? répéta vivement Clotilde. Vous avez vu l'Italie ? Oh ! j'en envie votre bonheur. Voyager, parcourir les pays que nous aimons et que nous rêvons dès l'enfance, chercher les émotions, le changement, la variété, voilà messieurs, votre

grand avantage sur les femmes. Je voudrais être un homme ! »

Un sourire d'une étrange amertume passa sur les lèvres de Raymond. Clotilde le regardait avec surprise; il ne parut pas s'en apercevoir, mais il dit d'une voix triste et lente, l'air absorbé et comme si cette réflexion lui échappait à son insu :

« L'homme pas plus que la femme n'est toujours heureux ni toujours libre. Bien fou qui envie le sort d'autrui ! »

Le père et la fille échangèrent un coup d'œil où se peignaient l'étonnement et l'embarras. M. d'Armentières marchait les yeux baissés; il semblait avoir oublié qu'il n'était pas seul. Enfin il sortit brusquement de sa rêverie, et sans préambule prit congé de ses compagnons.

« Sans adieu, lui dit M. Erneville. Vous restez quelque temps à Mont-Dore ? »

— Une huitaine de jours, — En ce cas, nous nous reverrons, A quel hôtel êtes-vous descendu ? — Chez Bellon.

— Nous aussi. A la bonne heure ! Dinez-vous à table d'hôte ?

— Pas d'habitude, répliqua le duc avec hésitation. Cependant... il est possible... »

Ici Clotilde, qui depuis un instant paraissait être sur des épines, pressa d'une façon significative le bras de son père.

« N'arrêtons pas Monsieur en plein soleil, interrompit-elle un peu sèchement. Puis elle ajouta, en saluant Raymond avec une cérémonieuse politesse : « Je vous reitère mes remerciements, M. le duc. »

Restée seule avec M. Erneville, elle lui dit, les joues pourpres et la voix tremblante :

« Père, vous êtes trop bon de faire des avances à ce grand seigneur. Ne voyiez-vous pas bien qu'il avait hâte de se débar-

asser de nous ? »

— Tu es injuste, ma fille. N'est-ce pas lui qui nous a abordés ? Pourtant il savait qui nous étions.

— Il suivait son premier mouvement; mais comme ce mouvement est toujours le meilleur, en général, on s'empresse d'en avoir honte.

— Tu es mordante ce matin ! Quelle mouche t'a piquée ?

— Je ne puis souffrir les airs hautains, glaciés et distraits de M. d'Armentières.

— Moi, je le trouve plutôt mélancoïlique. Il me fait l'effet d'un homme qui a quelque chagrin.

— Ou d'un homme ennuyé.

— S'il s'ennuie, tant pis; ce n'est pas nous qui chercherons à le guérir de ce mal. Je lui savais gré de sa prévenance envers ma fille; mais je ne veux pas qu'il s'y méprenne. Je crois le valoir et je ne ferai jamais la cour à son rang.

— Bien parlé, mon père ! s'écria fièrement Clotilde.

Puis elle changea le tour de la conversation et déploya, pendant toute la promenade, une gaieté trop excessive pour n'être pas factice. Elle tenait à montrer qu'elle ne songeait déjà plus à M. d'Armentières. Mais toute personne moins indulgente, moins aveugle que M. Erneville ne l'aurait pour sa fille unique, aurait deviné sans peine qu'elle y pensait beaucoup.

En rentrant à l'hôtel, ils furent reçus par un jeune homme dont l'air vif et attaché au capitaliste un cri de joie :

« Alexis ! Je ne comptais plus sur vous; je craignais que notre affaire n'eût manqué. Elle est donc en bon chemin ? »

— Oui, Monsieur, et je viens prendre vos instructions pour traiter et conclure